

Trichogramme – Analyse de Poils

(Ce document est disponible sur notre site internet :
www.giezoneverte.com rubrique Analyses – présentation)

Technicien ou vétérinaire :

GIE Zone Verte
 54bis route de Pupillin
 39600 ARBOIS

Code GIE Zone Verte : ZV0

Origine identification échantillon : _____ | **Date prélèvement:** _____ |
 Elevage : Nom: _____ |
 adresse : _____ |
 Code postal: _____ | Ville: _____ |
 ☎ : _____ | ☎ : _____ |
 N° TVA IC _____ |

Type de troupeau
 vaches laitières ; vaches viandes ; chèvres ; brebis ; race : _____ |
 couleur des poils du prélèvement : _____ | **Nombre d'animaux dans le troupeau :** _____ |
 niveau de production (moyenne économique annuelle par animal) : _____ |
 production moyenne du jour : _____ | Cahier des charges (Bio ou autre) : _____ |

Profil ou particularité de votre sol (ex sol calcaire, argilo-limoneux...) : _____ |
Pourcentage mâles et femelles nés dans les 8 mois précédents le prélèvement : _____ % mâles _____ % femelles (approximatif)
Motivation du prélèvement : **Bilan Général ou Saisonnier** **Problèmes pathologiques**
Profil pathologique du troupeau (Boiterie, problèmes fécondité, mammites, diarrhées) : _____ |
 Pathologie principale : _____ |
 Pathologie secondaire : _____ |
Utiliser le dos de la feuille pour d'autres remarques.

Profil de ration des 4 derniers mois

	Pâture	Foin	Ensilage Maïs	Ensilage Herbe	Enrubannage	Betterave	Sous produits industriels
Nombre de mois (sur les 4 précédents)							
Proportion (alimentation principale, secondaire, moins de 2 kg MS, absence)							
Exemple nbre mois pour remplir Le tableau ci dessus Proportion	Ex 2 mois Ex alimentation principale	Ex 2 mois Ex alimentation principale	Ex 2 mois Ex alimentation secondaire	Ex Absence	Ex Absence	Ex 2 mois Ex 7 kg /jour alimentation secondaire	Ex absence

Complément minéral utilisé : _____ **Quantité minéral/animal/jour :** _____ (approximatif)

Résultats : éleveur , technicien , vétérinaire **Facturation :** éleveur , technicien , vétérinaire

Prélèvement d'une pincée de poils propres par animal sur une dizaine d'animaux du troupeau principal, mélanger avant envoi (5 grammes minimum). Couper les poils les plus longs possible, à l'intérieur des oreilles, tous de la même couleur, ne pas prélever côté boucles à mouche. Ne pas prélever les animaux provenant d'alpages ou de pâturages très différenciés les 4 derniers mois. Prélèvement moutons ou chèvres : en avant de l'épaule.

Tarif : 101.66 € ttc (85 € HT), Paiement à l'envoi du prélèvement, délais 3 semaines.

GIE Zone Verte – 54bis route de Pupillin - 39600 ARBOIS ☎ ☎ : 03 84 66 13 17 Courriel : zoneverte@giezoneverte.com - site internet : www.giezoneverte.com